



RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00314

Numéro SIREN : 525 203 329

Nom ou dénomination : 3 S DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2017 sous le numéro de dépôt 624



Expertise Comptable
conseil - fiscalité - gestion

CARTESIA

Une équipe à vos côtés

SARL 3 S DISTRIBUTION

288 Rue du Stade

70110 VILLERSEXEL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/06/2015 au 31/05/2016

CARTESIA SAS - 3 bis rue Albert Camus 90000 BELFORT Tel : 03.84.36.90.91 Fax : 03.84.36.90.92

Courriel : contact@cartesia-ec.fr Site : www.cartesia-ec.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche-Comté

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

X *Signature*

Signature

ANNEXE - Élément supplémentaire

Annexe des comptes annuels

Etat exprimé en euros

Exercice du 01/06/2015 au 31/05/2016

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Ils ont été établis le 24 août 2016 par le gérant de la société avec la collaboration de la société d'expertise comptable SAS CARTESIA, 03 Bis rue Albert Camus, 90000 Belfort (Tél : 03.84.36.90.91).

Le bilan de l'exercice présente un total de **837 915 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 656 688** euros et un total **charges** de **2 453 561** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **203 126** euros.

L'exercice considéré débute le **01/06/2015** et finit le **31/05/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

La société a pour objet :

- la vente de matériel et de pièces détachées en tous genres,
- intermédiaire de commerce pour la vente de matériel et de pièces détachées en tous genres,
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérancex *unifra B*
CS

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 288 Rue du Stade		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 2 5 2 0 3 3 2 9 0 0 0 2 0		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31/05/2016	N-1 31/05/2015			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC			
	Frais d'établissement *	CX	CQ			
	Frais de développement *	AF	AG	805	237	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI			
	Fonds commercial (1)	AJ	AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO			
	Terrains	AP	AO			
	Constructions	AR	AS	43 531	102 872	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	5 851	4 508	
Autres immobilisations corporelles	AV	AW				
Immobilisations en cours	AX	AY				
Avances et acomptes	CS	CT				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV				
Autres participations	BB	BC	(209 974)	(94 553)		
Créances rattachées à des participations	BD	BE	30	30		
Autres titres immobilisés	BF	BG				
Prêts	BH	BI	3 069	2 750		
Autres immobilisations financières *	BJ	BK	50 187	15 844		
TOTAL (II)						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM			
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO			
	En cours de production de biens	BP	BQ			
	En cours de production de services	BR	BS			
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU	607 567	455 603	
	Marchandises	BV	BW			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	4 931	130 411	
	Créances	BZ	CA	58 521	69 487	
	Clients et comptes rattachés (3) *	CB	CC			
	Autres créances (3)	CD	CE			
Capital souscrit et appelé, non versé	CF	CG	243 120	224 828		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	CI	1 734	13 759		
Disponibilités	CJ	CK	915 874	894 088		
TOTAL (III)						
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	888 102	50 187	837 915	909 931
		CP	3 069	(3) Part à plus d'un an : CR		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		COPIE CERTIFIÉE CONFORME		

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL 3 S DISTRIBUTION				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 25 000)	DA	25 000	25 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 500	2 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	220 063	219 303	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	203 126	270 760	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	450 689	517 563	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 840	31 145	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	136 307	79 988	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 327	120 784	
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 412	119 991	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	66 339	40 461	
	Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	387 226	392 369		
TOTAL (IV)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE	837 915	909 931		
TOTAL GENERAL (I à V)					
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	387 226	380 528	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

99

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Néant ☐ *Désignation de l'entreprise : **SARL 3 S DISTRIBUTION**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 444 642	FB	74 109	FC	2 518 750	2 400 079	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	127 826	FH	1 838	FI	129 664	134 150	
		FJ	2 572 468	FK	75 946	FL	2 648 414	2 534 229	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						336	26 666	
	Autres produits (1) (11)						32	100	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 648 782	2 560 996	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 002 862	1 795 528	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(151 964)	(51 483)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	287 262	257 914	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 949	2 158	
	Salaires et traitements *					FY	160 658	129 764	
	Charges sociales (10)					FZ	23 302	14 652	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	22 458	15 691
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	194	1 712
	Autres charges (12)					GF	2 349 721	2 165 936	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	299 061	395 060
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	2 405	2 183	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		20	
	Différences positives de change					GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	2 405	2 203	
	Total des produits financiers (V)					GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	5 148	2 366	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	5 793	1	
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	10 941	2 367	
	Total des charges financières (VI)					GV	(8 536)	(164)	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)								394 896	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance 

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL 3 S DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 817
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 890
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 707
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 793
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(1 282)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	89 192
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 656 688
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 453 561
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	203 126
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	336
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		3 707	5 500
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance 

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/05/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit cession des immobilisations corporelles		5 500
Valeur nette comptable des immobilisations corp. cédées	1 817	
Dotation aux amortissements exceptionnels	1 890	
Totalisation	3 707	5 500

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance



Mission de présentation

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL 3 S DISTRIBUTION										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	805	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	130 910	KT		KU	7 352	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 703	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	3 333	KZ		LA	19 167		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	620	LC		LD	20 946		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	137 566	LO		LP	47 465		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	(94 553)	8V		8W	103 072		
Autres titres immobilisés				1P	30	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 750	1U		1V	319				
TOTAL IV				LQ	(91 773)	LR		LS	103 391				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	46 598	ØH		ØJ	150 856				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	805		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	3 400	MK	134 862	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	2 703	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	3 333	MQ	19 167	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	21 566	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY		NG	6 733	NH	178 297		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX	218 493	ØY	(209 974)	ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	30	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	3 069	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	218 493	NK	(209 974)	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	225 226	ØL	(27 772)	ØM			

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 05 2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL 3 S DISTRIBUTION**Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORMELa Gérance *GS*

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 3 S DISTRIBUTION**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	568	PF	237	PG		PH	805
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	28 038	QA	18 893	QB	3 400	QC	43 531
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	225	QE	270	QF		QG	496
	Matériel de transport	QH	1 479	QI	3 785	QJ	1 516	QK	3 748
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	444	QM	1 163	QN		QO	1 607
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU	30 187	QV	24 112	QW	4 916	QX	49 382
TOTAL III									
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	30 755	ØP	24 349	ØQ	4 916	ØR	50 187

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

La Gérance

95

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 3 S DISTRIBUTION**Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
		TOTAL III	7B	TY	TZ
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	UH	
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

SS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	(209 974)	UM	(209 974)	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 069	UV	3 069	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	4 931		4 931						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	36 504		36 504					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 983		9 983					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 960		1 960					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 074		10 074						
	Charges constatées d'avance	VS	1 734		1 734						
	TOTAUX		VT	(141 718)	VU	(141 718)	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	11 840		11 840						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	80 327		80 327						
Personnel et comptes rattachés		8C	26 176		26 176						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 783		11 783						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 009		22 009						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	32 444		32 444						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	136 307		136 307						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	66 339		66 339						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	387 226	VZ	387 226						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 291		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2032.					

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance 

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31052016		
I. REINTEGRATIONS								BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art.212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Moins-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		{		- Plus-values nettes à court terme	
					- imposées au taux de 0 %				- Plus-values soumises au régime des fusions	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I		
II. DEDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		{		- imposées au taux de 0 %	
					- imposées au taux de 19 %				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
					- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales *		{		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		{		
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
								TOTAL II		
III. RESULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{		bénéfice (I moins II)		
								déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						XI		288 541		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						ZL				
RESULTAT FISCAL						XN		288 541		
BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XO		0		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

SS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL 3 S DISTRIBUTION		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour risques et charges	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
					- Autres réserves	ZD	760					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	270 760		Dividendes	ZE	270 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	ZG						
TOTAL I			ØF	270 760	TOTAL II		ZH	270 760				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ		Exercice N:		Exercice N-1:	
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	9 479	2 426			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	35 568	XQ	35 568	27 766			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	8 940	14 212			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	233 274	213 510			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	287 262	257 914			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 322	3 254			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	2 627	(1 096)			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	4 949	2 158			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	533 537	482 947			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	456 484	402 251			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2015) *						ØB	47 483				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS					
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)						YP	2	2			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,15 %	2,51 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	
	REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
								Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance 

2058B - Détail des charges à payer au 31/05/2016

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance *CS*

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf.état 2059A-Détail...	6 733		4 916	1 817	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 16%	0%	
⑩		⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	5 500	3 683	3 683			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			3 683			
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

La Gérance

SS

Adm 1 2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/05/2016

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
debroussailleur	22/12/2011	3 400		3 400									
Barlingot citro	31/01/2014	3 333		1 516		1 817	5 500	3 683	3 683				
Totalisation		6 733		4 916		1 817	5 500	3 683	3 683				

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

CS

Désignation de l'entreprise : **SARL 3 S DISTRIBUTION**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES AP
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

95

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 3 S DISTRIBUTION**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

GS

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance *GS*

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3 S DISTRIBUTION				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01062015 et clos le : 31052016				Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	2 518 750			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	129 664			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	32			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	336			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1		OM	2 648 782		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾					
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	2 002 862			
Variation de stocks (marchandises)	OO	(151 964)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	251 694			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	194			
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2		OJ	2 102 785		
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	545 997
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)				SA	545 997
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	2 648 750
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

GS

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/05/2016

N° SIRET 52520332900020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3 S DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 288 Rue du Stade

CODE POSTAL 70110

VILLE VILLERSEXEL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination CONCEPT MECANO SOUDURE

N° SIREN (si société établie en France) 498570027 % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 200

Adresse : N° Voie Rue du Stade
Code postal 70110 Commune VILLERSEXEL Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination HOLDING SIMON

N° SIREN (si société établie en France) 789828001 % de détention 80,00 Nb de parts ou actions 800

Adresse : N° 22 Voie Rue Charles FRECHIN
Code postal 70200 Commune LURE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette dernière case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIEE CONFORME

La Gérance

95

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/05/2016

N° SIRET 52520332900020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3 S DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 288 Rue du Stade

CODE POSTAL 70110 VILLE VILLERSEXEL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans le cas où il convient de multiplier le tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

Signature

Annexe des comptes annuels

Etat exprimé en euros

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et en conformité avec le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 au plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit de licences amorties sur 36 mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts d'emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

La société n'a pas identifié d'éléments substantiels d'immobilisation pouvant être assimilés à des composants.

Pour les immobilisations non décomposables, la société a opté pour le régime dérogatoire prévu pour les PME (décret comptable, art 8 ; PCG art 322-4). Elle retient la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des ces immobilisations et non la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

X *certificat*
SS

Annexe des comptes annuels

Etat exprimé en euros

- Installations techniques, matériel 10 à 20 %
- Installations, agencements 10 %
- Matériel de transport 33.33 % et 20 %
- Matériel de bureau et informatique 33.33 %
- Mobilier 10 %

En fonction du bien à amortir, le taux peut varier pour mieux refléter la durée de vie réelle. Suivant les cas, un amortissement dégressif est calculé. Il est à noter que seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participation et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité (CICE)

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 2 842 € et celui correspondant aux rémunérations de janvier à mai 2016 a été provisionné pour 1 960 €.

Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 645900.

L'utilisation du CICE a été effectuée en conformité avec les textes qui le régissent et a pu concerner notamment les investissements.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/05/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	805					805
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	805					805
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	130 910		7 352		3 400	134 862
	Instal., agencement, aménagement divers	2 703					2 703
	Matériel de transport	3 333		19 167		3 333	19 167
	Matériel de bureau, mobilier	620		20 946			21 566
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 566		47 465		6 733	178 297	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	(94 553)		103 072		218 493	(209 974)
	Autres titres immobilisés	30					30
	Prêts et autres immobilisations financières	2 750		319			3 069
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(91 773)		103 391		218 493	(206 874)
TOTAL		46 598		150 856		225 226	(27 772)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

Mission de présentation

95

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/05/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	568	237		805
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	568	237		805
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	28 038	18 893	3 400	43 531
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	225	270		496
	Matériel de transport	1 479	3 785	1 516	3 748
	Matériel de bureau, mobilier	444	1 163		1 607
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		30 187	24 112	4 916	49 382
TOTAL		30 755	24 349	4 916	50 187

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

CS

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/05/2016

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

95

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/05/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	(209 974)	(209 974)	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 069	3 069	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 931	4 931	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	36 504	36 504	
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 983	9 983	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 960	1 960	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	10 074	10 074	
	Charges constatées d'avances	1 734	1 734	
	TOTAL DES CREANCES	(141 718)	(141 718)	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/05/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	11 840	11 840		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	80 327	80 327		
	Personnel et comptes rattachés	26 176	26 176		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 783	11 783		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 009	22 009		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	32 444	32 444		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	136 307	136 307		
	Autres dettes	66 339	66 339		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	387 226	387 226		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		19 291			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

CS

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/05/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		(209 974)
Prêts et autres immobilisations financières	2 964	
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	8 000	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		136 307
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 479
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières		4 812
Autres éléments		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance



ANNEXE - Elément 6.02

Réévaluations

Etat exprimé en euros

31/05/2016

Aug. brute

Aug. amortis.

Sup. amortis.

Cessions

Cumul fin. ex.

Montant fin ex.

PROV. SPEC. REEVALUATION

Concession brevets droits similaires
Fonds commercial
Terrains
Constructions
Immobilisations Corporelles en cours
Autres immo. Corporelles en cours
Immobilisations Corporelles en cours
Titres de participation
Autres titres immobilisés

TOTAL**AUTRES ELEMENTS**

Concessions brevets droits similaires
Fonds commercial
Terrains
Participations
Autres titres immobilisés

TOTAL

NEANT

ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

31/05/2016

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de constitution
Frais de premier établissement
Frais d'augmentation de capital

TOTAL

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

RS

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/05/2016	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/05/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

CS

ANNEXE - Elément 6.08

Evaluation d'éléments d'Actif

Etat exprimé en euros

31/05/2016

An Bilan

Prix marché

Approvisionnements et marchandises			
Valeurs mobilières de placement			

ANNEXE - Elément 6.09

Avances aux dirigeants

31/05/2016

31/05/2015

TOTAL		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

RS

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/05/2016

Total des Produits à recevoir		2 819
Autres créances		2 819
PRODUITS A RECEVOIR	1 960	
BANQUE INTERETS A RECEVOIR	859	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/05/2016

Total des Charges à payer		81 663
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 767
<i>FOURNISSEURS FACT NON</i>	<i>23 767</i>	
Dettes fiscales et sociales		57 317
<i>DETTES PROV. CONGES A PAYER</i>	<i>6 236</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>14 917</i>	
<i>CHGES SOCIALES CONGES A PAYER</i>	<i>2 533</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>1 187</i>	
<i>CHARGES A PAYER FISCALES</i>	<i>32 444</i>	
Autres dettes		580
<i>R.R.R.A ACCORDER, AV.A ETABLIR</i>	<i>580</i>	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

CS

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/05/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 734	1 734
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 734

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

SS

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/05/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

NEANT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

CS

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/05/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	25,0000	25 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	25,0000	25 000,00

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

Mission de présentation

GS

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/05/2016

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés En application des dispositions de l'article 2 de l'art 9 du Code de Commerce, il est précisé que la société a souscrit aux régimes obligatoires de retraite pour son personnel et ses mandataires sociaux. Un contrat retraite madelin a été également souscrit pour la gérance rémunérée		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/05/2016

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

NEANT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

RS

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/05/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/05/2016
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Mission de présentation

La Gérance

RS

3 S DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée au capital de 25 000 euros
Siège social : 288 Rue du Stade
70110 VILLERSEXEL
RCS VESOUL B 525 203 329

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 203 126,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	203 126,44 euros
A titre de dividendes aux associés	203 000,00 euros
Soit 203,00 euros par part	
Le solde	126,44 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 220 189,02 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tôt à compter du jour de la présente assemblée et au plus tard le 28 Février 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 203 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Mai 2013 :
100 000 euros, soit 100 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 mai 2014 :
293 000,00 euros, soit 293,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 293 000,00 euros

Exercice clos le 31 mai 2015 :
270 000,00 euros, soit 270,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 270 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Novembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Gérance

